



# Plan d'actions de mise en accessibilité numérique

Année 2023



# Sommaire

<b>1. Rappel du cadre de réalisation du plan d'action annuel .....</b>	<b>3</b>
▶ Schéma pluriannuel .....	3
▶ Plan annuel .....	3
▶ Mise à jour .....	4
▶ Méthodologie .....	4
<b>2. Présentation du plan et suivi des actions .....</b>	<b>4</b>
▶ Élaboration et suivi du schéma et des plans d'actions.....	6
▶ Ambition 1 - Mettre tout en œuvre pour garantir la conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) des supports numériques placés sous la responsabilité de la Communauté Pays Basque .....	6
▶ Ambition 2 - Accompagner les communes du territoire dans la mise en conformité de leurs supports numériques.....	9



# 1. Rappel du cadre de réalisation du plan d'action annuel

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

## ► Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée maximale de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites Web et les applications mobiles accessibles à tous et plus particulièrement conformes au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites Web et des applications mobiles de Communauté Pays Basque a été publié le : 29 avril 2021 et est disponible à la consultation à cette adresse :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/declaration-rgaa>.

## ► Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné de plans d'actions annuels qui détaillent les opérations programmées et mises en œuvre ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2023 associé au schéma pluriannuel 2021-2023. Il succède ainsi aux plans annuels 2021 et 2022.

Il présente un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2023, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation. Il est à noter que la plupart des actions identifiées en 2021 et en 2022 se poursuivent en 2023.

Il est à noter que la Communauté Pays Basque a lancé en 2022 une consultation afin de désigner un prestataire, expert en accessibilité numérique, qui l'accompagne, au travers d'un accord-cadre, dans la mise



en conformité des différents supports numériques dont elle a la responsabilité.

Les prestations fléchées sont les suivantes :

- réalisation d’audits de conformité en vue de produire les déclarations d’accessibilité et
- accompagnement dans la conduite de projets numériques.

C’est la société [Access42](#) qui a été retenue. La feuille de route définie avec Access42 alimente le plan d’actions ici posé.

### ► Mise à jour

Ce plan est susceptible d’être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
001	07/06/2023
002	12/04/2024

### ► Méthodologie

L’élaboration et la mise en place du plan d’actions sont portées par le Vice-Président en charge de l’Accessibilité universelle du territoire. L’animation est assurée par Claudine CELHAIGUIBEL, référente accessibilité numérique ([accessibilite@communaute-paysbasque.fr](mailto:accessibilite@communaute-paysbasque.fr)).

La définition des actions s’appuie notamment sur des instances politiques, en lien avec les ambitions établies dans le schéma pluriannuel, à savoir le réseau Élus des Commissions communales / Commission intercommunale pour l’accessibilité (CCA / CIA).

## 2. Présentation du plan et suivi des actions

Dans le schéma pluriannuel, deux ambitions ont été établies :



- Portant sur le périmètre fonctionnel et technique de la Communauté Pays Basque (relevant des obligations réglementaires) :

**Ambition 1.** Mettre tout en œuvre pour garantir la conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) des supports numériques placés sous la responsabilité de la Communauté Pays Basque ;

- Fléchant les 158 communes membres de la Communauté (par-delà les obligations réglementaires) :

**Ambition 2.** Accompagner les communes du territoire dans la mise en conformité de leurs supports numériques.

Les ambitions sont déclinées en actions annuelles, chacune faisant l'objet d'un suivi. Les tableaux ci-dessous décrivent chaque action et en précise le statut (à mettre en œuvre et, la période visée ; en cours ; réalisée) :

- Un premier tableau restitue des actions générales liées à la mise en œuvre du schéma pluriannuel et des plans d'actions 2021, 2022 et 2023. Il sera commun aux trois plans ;
- Les trois tableaux suivants renvoient aux deux ambitions du schéma pluriannuel.



## ► Élaboration et suivi du schéma et des plans d'actions

Action	Description	Statut
Mise en place du plan d'actions 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des actions</li> </ul>	Réalisé
Recensement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour du périmètre fonctionnel et technique de la CAPB : inventaire des sites Internet / Intranet, des applications mobiles</li> </ul>	Réalisé À renouveler en 2024
Recensement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition du périmètre fonctionnel et technique de la CAPB : inventaire des applications métier utilisant un navigateur Web</li> </ul>	Reporter à 2024
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des indicateurs de suivi</li> <li>Bilan à 12 mois</li> </ul>	Réalisé
Schéma pluriannuel 2024-2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation du nouveau schéma pluriannuel d'accessibilité numérique de la CAPB</li> </ul>	Reporter à 2024

## ► **Ambition 1 - Mettre tout en œuvre pour garantir la conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) des supports numériques placés sous la responsabilité de la Communauté Pays Basque**

Conformément au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), les actions portant sur les supports numériques de la Communauté Pays Basque s'inscrivent dans un des registres d'actions suivants :

- Ressources humaines et financières (« Ressources ») ;
- Organisation mise en place (« Organisation ») ;
- Procédures administratives (« Procédures ») ; et
- Accompagnement des projets numériques (« Projets »).



Action	Description	Registre d'actions	Statut
Animation du réseau de référents / contributeurs internes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner la Direction de la communication dans le projet de refonte du site principal internet de la CAPB</li> <li>▪ Mettre en place des temps d'échange réguliers avec les Directions directement impliqués dans les projets numériques (Direction de la communication, Service informatique, Responsable RGPD (protection des données))</li> <li>▪ Poursuivre la mise place de procédures de travail avec les structures « satellite » de la Communauté Pays Basque</li> </ul>	Organisation	Partiellement réalisé
Formations pour les référents accessibilité numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se former : <ul style="list-style-type: none"> <li>• au Facile à lire et à comprendre (FALC)</li> <li>• utilisation des lecteurs d'écran</li> </ul> </li> </ul>	Ressources	Réalisé
Mise en place d'une boîte à outils	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédaction de fiches opérationnelles à destination des agents</li> <li>▪ Production de documents types (exemple : actes réglementaires)</li> </ul>	Organisation Projets	Reporter à 2024
Modules de formations à destination des agents	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite des formations en interne et auprès des structures satellites : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contenus Word accessibles</li> <li>• Contenus Web accessibles</li> <li>• Tester rapidement son site internet</li> </ul> </li> </ul>	Ressources Organisation Projets	Partiellement réalisée À poursuivre en 2024



	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire un nouveau module de formation : référent accessibilité numérique</li> </ul>		
Suivi du canal de signalement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi au quotidien des demandes formulées par les usagers et réponse apportée dans les 48 heures</li> </ul>	Organisation	Réalisé À poursuivre en 2024
Réalisation de déclarations de conformité reposant sur des audits de conformité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recours à des prestations externes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 déclarations d'accessibilité</li> </ul> </li> </ul>	Projets	Partiellement réalisé
Réalisation d'audits d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluations régulières menées en interne sur un échantillon de pages choisies de façon aléatoire</li> </ul>	Projets	Non réalisé À mettre en place en 2024
Afficher la conformité sur les sites Web	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préciser sur les pages d'accueil de chaque site Web sa conformité</li> <li>▪ Créer une page Accessibilité atteignable depuis chaque page du site Web concerné contenant, le cas échéant, la déclaration de conformité et systématiquement, un canal de signalement</li> </ul>	Projets	Partiellement réalisé À poursuivre en 2024
Groupe de testeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animer le groupe de testeurs</li> </ul>	Projets	Partiellement réalisé





► **Ambition 2 - Accompagner les communes du territoire dans la mise en conformité de leurs supports numériques**

Action	Description	Statut
Animation du réseau RAN (référents accessibilité numérique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser 2 réunions réseau référents accessibilité numérique</li> </ul>	Non réalisé
Poursuite de modules de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en partage des modules mentionnés ci-dessus au sein du réseau RAN</li> </ul>	Partiellement réalisé À poursuivre en 2024
Mutualisation pour la réalisation du schéma pluriannuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir une nouvelle méthodologie pour accompagner les communes dans la rédaction de leur schéma pluriannuel d'accessibilité numérique</li> </ul>	Réalisé avec les communes de plus de 5000 habitants À mettre en place pour les autres communes
Animation du projet Elgar-Web	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer le dispositif sur l'ensemble du territoire de la CAPB</li> </ul>	Partiellement réalisé À poursuivre en 2024

